ATOUT NOYELLES

#1
octobre
2020

Magazine municipal d'informations de Noyelles-les-Vermelles



Le banquet des aînés servi à domicile

Suivez l'actualité en direct
www.noyelles-les-vermelles.fr
Facebook Ville de Noyelles-les-Vermelles

NOYELLES-LES-VERMELLES
Nord - Pas de Calais

Sommaire

Pour votre bien-être
- Dispositif de prévention grand froid, épidémie, canicule... le CCAS vous accompagne ...4
- Un défibrillateur installé à la salle Europa.....5
- Réactivité et efficacité
  Jobs d'été dès 16 ans ! 6

Le coin des mômes
- L'accueil de loisirs estival s'est adapté.....7
- Avec Mypéri'school, un investissement important pour faciliter le quotidien des parents...8
- Livres, tablettes, fournitures scolaires... des petits noyellois gâtés ! 9
- La rentrée des classes dans des conditions particulières à l'école Pierre Baudel...10

Moments de partage
- Fêter la musique a fait grand bien ! 12

Ça bouge à Noyelles
- La 11ème édition de la fête du sport annulée.....13

Atout flashs
- Le budget 2020 a été voté le 9 juillet dernier.....14
- 25 ans de fidélité ! 16
- SOLIDARITÉ, maître mot.....17

Coup de coeur
- Le banquet des aînés servi à domicile ! 18

Noyelles pratique

ATOUT NOYELLES
Magazine municipal d'informations de Noyelles-les-Vermelles

#1 - Octobre 2020
Service Communication
Mairie - avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. 03 21 61 38 38
communication@noyelleslesvermelles.fr

Directeur de la publication
Bruno TRACHÉ

Rédaction - Infographies
Photographies - Réalisation
Céline PARMENTIER
Service Communication
Élus et services

Impression RCS 378 454 300
Tirage 1 120 exemplaires
Dépôt légal à parution.

IMPRIM'VERT®
Ville Active & Sportive
Villes et Villages Fleuris
village internet 2017
NOYELLES-LES-VERMELLES
PEFC 10-31-2129
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



Chers Noyelloises et Noyellois,

Tout d'abord, nous tenons à remercier les Noyellois pour leur participation au choix du nouveau nom du magazine municipal qui sera trimestriel. Le choix a dû être fait parmi 62 propositions. La commission communication, après délibération, a choisi « Atout Noyelles » proposé par monsieur Pierre Iozzelli.

« Atout » signifie « se donner les moyens de réussir ». Le nom du magazine est donc en adéquation avec notre équipe municipale qui, comme la définition l'indique, se donnera les moyens de réussir son mandat afin d'améliorer la qualité et le cadre de vie des Noyellois. En effet, monsieur le maire se fait un plaisir, avec ses élus, d'aller à votre contact afin d'échanger, de discuter pour connaître vos attentes, vos besoins et communiquer.

Il est aussi possible de prendre rendez-vous avec monsieur le maire ou ses adjoints et conseillers délégués. Les jours et horaires vous sont indiqués en fin de magazine page 19.

Malheureusement, nous ne pouvons pas nous réunir pour les diverses festivités, cérémonies et manifestations des associations dues à la crise sanitaire que nous subissons de plein fouet. Mais, vivre à Noyelles-les-Vermelles a aussi d'autres atouts. En effet, la ville possède de nombreuses infrastructures (multi-accueil, bibliothèque, terrains sportifs...), ainsi qu'une vingtaine d'associations et de nombreux bénévoles qui proposent des activités sportives, culturelles, artistiques, de loisirs etc.

Le magazine « Atout Noyelles » est un moyen de communication permettant de vous informer sur les activités et les événements du village qui se sont déroulés précédemment ou qui se dérouleront. La commune possède d'autres moyens de communication alimentés par Céline, chargée de communication, comme le site Internet ou la page Facebook «Ville de Noyelles-les-Vermelles» qui est riche en actualités et permet de vous informer avec réactivité. Pour les personnes n'ayant pas accès à Internet, la communication des informations du village se fait grâce aux différents documents papier qui sont distribués par vos élus : « Noyelles à venir » et « la lettre aux Noyellois ».

Concernant le numérique, la commune s'est dotée de l'application Mypéri'school qui a permis la création de dossiers administratifs entièrement dématérialisés et qui permettra prochainement l'inscription et le paiement de la restauration scolaire, de la garderie périscolaire, des accueils de loisirs et autres activités municipales. D'autres applications seront à l'étude par la commission numérique pour améliorer la transmission de l'information.

Je finirai par un jeu de mots « À TOUT Noyelles », prenez soin de vous et de vos proches.

Frédéric DUVAL,
Conseiller délégué
à la communication
et au numérique



Dispositif de prévention grand froid, épidémie, canicule... le CCAS vous accompagne

En cas de fortes chaleurs, de grands froids, ou d'épidémies, certaines personnes sont plus vulnérables : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes handicapées, les malades à domicile, les personnes dépendantes...

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence. En période estivale ou hivernale, de nombreuses personnes peuvent se retrouver fragilisées par une météo extrême.

Le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre des personnes vulnérables sur la commune de Noyelles-les-Vermelles. Ce registre sera utilisé lors du déclenchement du plan canicule, du plan grand froid ou en cas de pandémie.

Les informations communiquées dans ce formulaire, à caractère confidentiel, ne seront utilisées que pour le traitement de l'opération de soutien aux personnes vulnérables, sous le sceau de la confidentialité.

N'hésitez pas à vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables ou à ajouter l'un de vos proches en contactant le CCAS au 03 21 61 38 38. Ainsi, la mairie pourra vous contactez afin de s'assurer de votre état de santé et vérifier que tout se passe bien. Vous pouvez également contacter le CCAS pour vos demandes d'aides et vos différentes démarches administratives.

Un défibrillateur installé à la salle Europa

La commune en possède désormais deux, accessibles à tous. L'un au complexe sportif à côté de la porte d'entrée de la salle des sports et l'autre à la salle Europa, côté mairie.

Ces défibrillateurs automatiques sont en libre accès. Ils doivent permettre, en cas de suspicion d'arrêt cardiaque, de rétablir un rythme cardiaque normal en envoyant un choc électrique. Ces appareils sont disponibles à toute heure du jour et de la nuit. L'utilisation est simple et ne requiert aucune formation. Ils sont entièrement automatisés et une voix guide l'usager à chaque étape de son geste d'urgence.

Les Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) sont importants dans le secours des personnes victimes d'un arrêt cardiaque. Cet appareil portable fonctionne au moyen d'une batterie. Son rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à la personne qui l'utilise toute prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, une défibrillation.

Le saviez-vous ?

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

Avoir un défibrillateur à proximité peut sauver la vie d'un proche, d'un ami, d'un passant ou d'un collègue de travail c'est pourquoi la municipalité a fait le choix d'équiper la commune d'un défibrillateur automatique supplémentaire.

Ces machines sont disposées dans des lieux équipés de vidéo-surveillance. Toute dégradation entraînera des poursuites immédiates.



Défibrillateur de la salle des sports



Défibrillateur de la salle Europa



Veiller à la sécurité de tous

Afin de garantir aux noyellois un cadre de vie de qualité tout en garantissant la sécurité dans l'espace public une société de sécurité a été mandatée par la commune pour réaliser des rondes de nuit. Depuis le 1er août 2020 des rondes sont effectuées dans les rues de la commune de façon aléatoire.

STOP aux incivilités ! En dehors des horaires d'ouverture de la mairie contactez le 06 02 57 50 63

Réactivité et efficacité

De petits travaux attendus par les noyellois ont été réalisés avec réactivité et efficacité par les agents des services techniques.

L'installation de plots et potelets urbains permettent aux noyellois, automobilistes ou piétons, de stationner et circuler en toute sécurité dans la commune. Quelques travaux ont également été réalisés par les services techniques à l'école Pierre Baudel. Un arbre devenu dangereux a dû être abattu dans la cour de l'école primaire et des placards ont été fabriqués dans certaines classes pour offrir plus d'espace de rangement.



Plots béton pour sécuriser la circulation des piétons



Potelets pour limiter les stationnements gênants



Séurisation des déplacements piétons



Une place de stationnement handicapé supplémentaire



Réalisation de placards encastrés à l'école



Mise en sécurité dans la cour d'école

Jobs d'été dès 16 ans !

À 16 ans, sans moyen de locomotion, trouver un premier emploi n'est pas facile. Des emplois saisonniers étaient proposés cette année aux jeunes noyellois dès leur 16 ans.

Ces emplois saisonniers, ou jobs d'été comme eux-mêmes les appellent, ont permis à une vingtaine de jeunes noyellois de se relayer pendant les deux mois d'été pour diverses missions au sein des services municipaux.
Encadrés par les agents techniques, ces jeunes ont réalisé des travaux de jardinage, entretien des locaux, peinture... Ils étaient fiers d'obtenir leur premier salaire.



Marquage au sol



Entretien des locaux



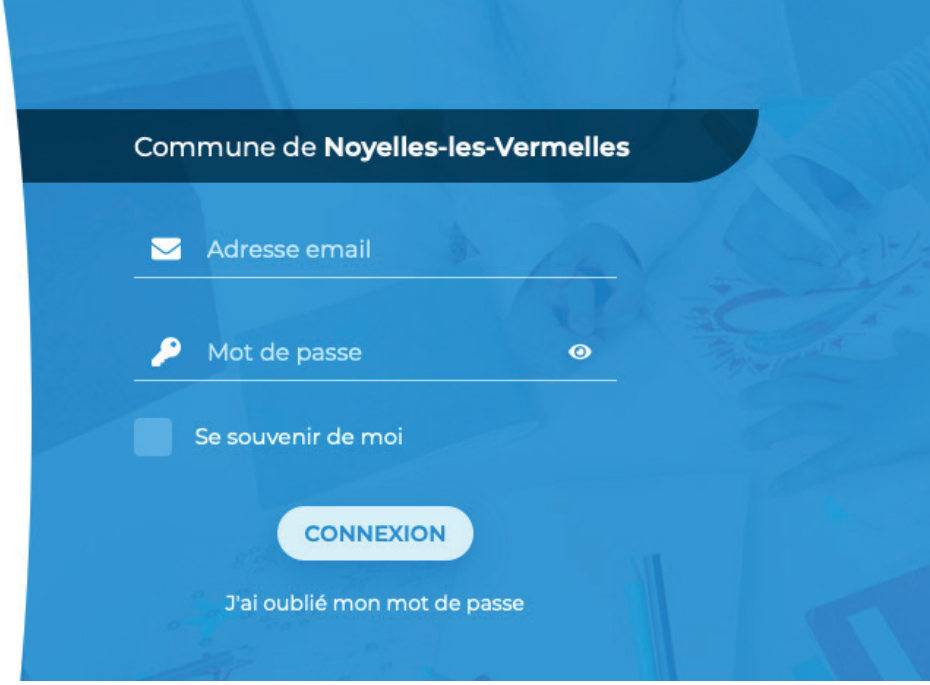
L’ accueil de loisirs estival s’est adapté

Les conditions sanitaires particulières dans lesquelles s’est déroulé l’accueil de loisirs de cet été 2020 n’ont pas eu d’effet sur la qualité des animations proposées aux enfants.

Redoublant de professionnalisme, l’équipe d’animation, avec le soutien de la municipalité, a permis aux enfants de passer un beau mois de juillet. Pendant trois semaines les activités ont été adaptées et l’intervention de prestataires au sein de l’accueil de loisirs a compensé les sorties extérieures qui étaient limitées.







Avec Mypéri'school, un investissement important pour faciliter le quotidien des parents

La mise en place de l'application Mypéri'school se fait progressivement. Après la dématérialisation des dossiers administratifs et des pièces justificatives à la rentrée viendront les premières inscriptions en ligne en fin d'année.

L'application Mypéri'school est une solution innovante qui permet de faciliter l'inscription des enfants aux différents services périscolaires ainsi que les paiements. Ce service gratuit a été proposé aux familles dans un premier temps pour dématérialiser le dossier unique d'inscription.
À terme, elle va faciliter le quotidien des parents en leur permettant de réserver et payer les services périscolaires (restauration et garderie) et extra-scolaires (accueils de loisirs, sports vacances...) en toute simplicité depuis n'importe quel appareil relié à internet (téléphone, tablette, ordinateur) et cela de façon sécurisée.

Le calendrier initial quelque peu modifié :
La crise sanitaire a modifié le calendrier. Alors que nous pensions proposer ce service dans sa solution compète pour le mois de septembre, il faudra patienter encore quelques mois avant de pouvoir effectuer les premières inscriptions aux services et les paiements en ligne.

Pour les accueils de loisirs d'automne, seuls les enfants dont le dossier administratif sur Mypéri'school est complet pourront participer aux activités proposées pendant les deux semaines de vacances du 19 au 30 octobre 2020.

Combien ça coûte ?

La mise en place de cet outil en ligne, qui remplace le précédent logiciel, coûte 11 394€. Ensuite s'ajoute une redevance annuelle de 3294€.

Livres, tablettes, fournitures scolaires... des petits noyellois gâtés !

Pour terminer l'année scolaire les jeunes noyellois ont reçu leurs livres ainsi que des tablettes numériques pour les élèves de CM2. Pour bien commencer l'année scolaire, ils ont reçu leurs kits de fournitures à la maison des associations.

L'équipe municipale a procédé à la distribution des livres avant l'été pour fêter les vacances et la fin de cette année scolaire qui s'est terminée de façon si particulière. Retrouvant quelques repères à l'école Pierre Baudel, les enfants ont reçu la visite du nouveau conseil municipal qui leur a remis un livre pour les vacances. Les 40 élèves de CM2 ont eu la surprise de recevoir une tablette numérique pour saluer leur entrée en 6ème.

Les crayons, règle, ciseaux, classeurs, cahiers... offerts par la municipalité. Fin août, les colis de fournitures préparés par la société Noyelloise JL Bureautique ont été remis aux élèves, du CP aux étudiants. Nouveauté cette année, les élèves noyellois qui fréquentent des établissements privés et/ou adaptés ont aussi reçu leur kit de fournitures scolaires et deux masques réutilisables ont été remis aux collégiens, lycéens et étudiants.
Ces fournitures représentent une dépense de près de 20 000€ pour la commune. 182 kits ont été remis aux élèves de l'école primaire, 130 à des collégiens (d'une valeur de 55€), 85 à des lycéens (d'une valeur de 65€), 56 à des étudiants en université (d'une valeur de 80€) et quatre bourses devraient être attribuées à des lycéens professionnels.







Le saviez-vous ?
En plus du kit de fournitures scolaires remis directement aux familles fin août, les écoles maternelle et primaire perçoivent une subvention de 47€ en moyenne par enfant pour le reste des fournitures qui sont données à l'école.

La rentrée des classes dans des condi

Stoppée brutalement le 17 mars, l'année scolaire 2019-2020 a repris dans les meilleures condi
2020, élus, enseignants et agents municipaux ont veillé à accompagner les 260 élèves qui fré

Appliquer les protocoles dans les structures

Les consignes des ministères sont transmises souvent tardivement. Adaptabilité et réactivité des enseignants et des services municipaux sont donc à souligner. Pour cette rentrée, les « groupes classes » ne se mélangent pas dans la cour d'école ni au restaurant scolaire ou encore à la garderie périscolaire.

Adapter les services en renforçant les effectifs

Face à l'augmentation du nombre d'enfants inscrits au restaurant scolaire il a fallu réorganiser le service afin de proposer deux temps de repas distincts pour séparer correctement les classes et les niveaux. Deux agents municipaux supplémentaires ont été recrutés pour assurer l'entretien et la désinfection des écoles, du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire.

Essayer de vivre normalement

Il est important que les enfants reprennent une scolarité la plus normale possible. Les consignes d'hygiène sont répétées par les enseignants et les activités sportives ont repris. Grégory Cattelain, éducateur sportif accompagne les enseignants pour les sessions de sport scolaire avec les élèves de primaire et les sessions d'apprentissage de la natation ont repris à la piscine de Noeux-les-Mines.





itions particulières à l'école P. Baudel

tions possibles le 22 juin avant des vacances d'été méritées. Pour cette rentrée de septembre équentent l'école maternelle et primaire Pierre Baudel en préparant au mieux cette rentrée.



De nouveaux enseignants accueillis

Le 31 août, la municipalité a offert un petit-déjeuner d'accueil aux enseignants de l'école maternelle et primaire Pierre Baudel. L'occasion pour M. le Maire de rencontrer les nouveaux professeurs, mais aussi de rappeler l'importance pour la municipalité et l'équipe pédagogique de travailler ensemble pour le bien-être des enfants.



École maternelle Pierre Baudel



École primaire Pierre Baudel

La cloche a sonné avant l'été pour M. Flamme. Il savoure sa retraite depuis quelques mois déjà, cet enseignant de l'école primaire Pierre Baudel a salué ses collègues et ses élèves fin juin avant une retraite bien méritée. En juin dernier, le conseil municipal l'a remercié pour son implication et son dévouement dans l'éducation des nombreux petits noyellois qu'il a eus en classe. Sur la page Facebook de la commune (Ville de Noyelles-les-Vermelles) vous avez été nombreux à lui adresser un petit mot de remerciement et de bonne retraite.



Des festivités et le plaisir de se retrouver

Une **fête de la musique** à bord d'une scène mobile, il fallait y penser, nous l'avons fait ! Après ce confinement difficile, cette animation a fait un bien fou à tous.

Nous avons défilé de quartier en quartier où, depuis vos fenêtres, vos balcons, vos jardins, vos gestes de sympathie et vos sourires ont montré à quel point vous en aviez besoin.

Lyndsay et Elise les chanteuses, Sahteene notre danseuse, Léo le guitariste et l'harmonie municipale ont pu vous faire partager leur passion dans une très bonne ambiance. M. Lecocq, agriculteur de la commune, aurait dû participer à la fête avec son char. Mais un accident l'a obligé à annuler sa venue. Rapidement M. Lefebvre Thomas a fait appel à la société Coenmans de Béthune qui nous a prêté gracieusement son véhicule.

La partition de «la balade des gens heureux» a été peinte sur le camion par de nombreuses petites mains bénévoles.







Soirée champêtre au city-parc le 13 juillet

Avec un protocole strict, la municipalité et le comité des fêtes ont organisé votre **13 juillet**.

Dès 18h, l'ambiance musicale était assurée par Armand Snykerque. Il était possible de profiter sereinement d'un espace buvette. Une friterie et un glacier ambulants étaient également présents. Les enfants ont pu se divertir avec les structures gonflables, la pêche aux canards, le puissance 4 géant ou encore le chamboule tout.

À 20h30 le groupe Jérémy and Co a su faire vibrer le city-parc pendant deux heures, dans la joie et la bonne humeur.

Nous souhaitons réellement vous dire un GRAND MERCI à TOUS, participants et noyellois, votre présence à ces manifestations est notre récompense. Nous espérons pouvoir nous retrouver rapidement pour d'autres festivités...

Emilie Lefebvre



Le 14 juillet la commémoration officielle s'est tenue en présence du conseil municipal, de l'harmonie, des pompiers noyellois et des représentants d'associations.

La 11ème édition de la fête du sport annulée

Les conditions sanitaires qui se dégradent de nouveau ont obligé la municipalité à annuler la 11ème édition de la fête du sport prévue en septembre.

Cet événement est normalement un rendez-vous de proximité, d'échanges et d'animations entre les acteurs sportifs locaux (animateur sportif municipal, associations sportives...) et les noyellois de tous âges. Or, la crise sanitaire actuelle nous oblige à garder nos distances, nous ne pouvions pas favoriser ce rassemblement.

Mais, même sans fête noyelloise pour le célébrer, le sport est à l'honneur pour la rentrée. Les associations noyelloises ont repris leurs activités après accord de la municipalité, une fois leur protocole lié à la COVID-19 établi.

L'association All in Move vous propose du Fit'zen : pilates, yoga, stretching pour les plus de 14 ans. Du Krav Maga : self-défense pour les plus de 16 ans. Du Bodyfitness : cardio, renforcement musculaire, step pour les plus de 14 ans et du bodyfitness Kids : exercices toniques, parcours sportifs, éveil musculaire, jeux... pour les 6-10 ans.
Contact sur Facebook : ALL IN MOVE Noyelles les Vermelles

L'association Esprit Danse Energie Noyelles (EDEN) propose des cours de danse moderne jazz dès 4 ans. Contact sur Facebook : E.D.E.N "Esprit Danse Energie Noyelles"

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) propose de la danse moderne dès 4 ans, la zumba dès 4 ans, le judo dès 6 ans, la baby détente de 3 à 6 ans. Et des activités réservées aux adultes : le tennis de table, le badminton, l'initiation à l'informatique, la généalogie, l'aéromodélisme, la sophrologie, les loisirs créatifs. Contact sur Facebook : Mjc Noyelles Les Vermelles

L'Association Sportive Noyelloise (ASN) propose la pratique du football U6 - U18, seniors et vétérans.
Contact sur Facebook : As Noyelles-Les-Vermelles

Le Centre Municipal d'Initiations Sportives Noyellois (CMIS) propose aux jeunes enfants, adultes et aux plus de 55 ans de bénéficier d'**activités physiques et sportives gratuites tout au long de l'année.**
Grégory Cattelain, animateur sportif municipal vous propose :

- de la marche mixte pour adultes le mardi de 10h à 11h30
- le sport jeunes le mercredi de 10h à 12h pour les 6-10 ans et de 14h à 15h30 pour les 11-17 ans
- le sport féminin pour les plus de 55 ans le jeudi de 9h à 10h30
- le sport masculin pour les plus de 55 ans le jeudi de 10h30 à 12h

Pendant les vacances scolaires, le « sports vacances » est proposé aux jeunes de 11 à 17 ans plusieurs après-midi de 14h à 17h. L'occasion de pratiquer le basket, le football, le badminton, le tennis de table...
Plus d'infos par mail auprès de Grégory à g.cattelain@noyelleslesvermelles.fr



Le budget 2020 a été voté le 9 juillet dernier

La nouvelle équipe municipale a voté, en juillet dernier, le compte administratif de l'exercice budgétaire 2019 et présenté le budget primitif c'est-à-dire les prévisions budgétaires pour 2020.

Établir un budget prévisionnel, avec équilibre des dépenses et des recettes est un acte complexe. La nouvelle équipe municipale a dû y travailler dès sa mise en place en mai dernier.

Aidées des services municipaux, les commissions d'élus se sont réunies afin de travailler à l'élaboration de leur projet de budget pour l'année 2020. Lors de leurs réflexions, les commissions d'élus ont pris en compte les remarques des responsables de services municipaux et, à force de discussions et de concertations ont estimé les dépenses prévues tout en veillant à l'équilibre avec les recettes estimées pour 2020.

Le budget primitif de la commune d'un montant de 4 944 450 euros a été voté avec 16 voix pour ; les trois conseillers d'opposition en place à cette période s'étant abstenus.

Philippe Boulert, 1er adjoint en charge des finances :

« La commune étant déjà très endettée, le budget doit plus que jamais être maîtrisé. Vous avez donné votre confiance à notre équipe municipale et les projets qui seront menés le seront avec réflexions sans pouvoir procéder à de nouveaux emprunts. Notre programme, établi pour 6 ans, sera respecté sans augmenter la part communale des impôts, nous nous y sommes engagés. »

L'équipe municipale s'est rapidement mise au travail et des actions concrètes, qui avaient été annoncées, ont déjà été mises en place. Elles vous seront régulièrement présentées dans ce magazine :

- depuis le mois de juin, un numéro Incivilités au 06 02 57 50 63 vous permet de contacter un élu en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.
- la société SSP gardiennage assure des rondes de nuit dans l'ensemble de la commune depuis le 1er août.
- l'application MyPéri'school mise en place depuis août permet aux parents de gérer leur dossier administratif puis, en fin d'année, leurs inscriptions et paiements aux services périscolaires directement depuis leur smartphone ou leur ordinateur.
- le dispositif « participation citoyenne » va se mettre en place avec notamment l'achat de sept panneaux qui seront posés.
- les travaux des vestiaires et du club house se poursuivent au stade de football avec des avenants qui ont dû être ajoutés : mobilier, équipements de sécurité incendie et intrusion...
- achat d'un défibrillateur supplémentaire posé à l'extérieur de la salle Europa (côté mairie). Le second est à la salle des sports.

En établissant le budget de la commune les élus veillent à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Ce sont les dépenses courantes de la commune qui permettent la mise en oeuvre des services. Elles doivent s'élever pour 2020 à 3 211 593€ et être à l'équilibre avec les recettes de fonctionnement.

Pour toutes dépenses, les services municipaux effectuent la demande de trois devis auprès de différentes sociétés. Des dépenses restent toujours imprévues c'est par exemple le cas récemment pour :
- les problèmes de gaz à la salle Europa
- les moteurs des grilles en fer à la salle des sports et à la salle Europa.

Chaque fois que cela est possible, les travaux sont réalisés en régie, c'est-à-dire par les services noyellois eux-mêmes. Cela permet de limiter les coûts.

La section d'investissement correspond aux dépenses réalisées à moyen et long termes pour l'entretien du patrimoine communal. Il s'agit cette année de travaux de toiture à la salle Europa (réparation des vélux), du renouvellement de matériel informatique, de l'achat d'un défibrillateur, de certains travaux aux vestiaires de foot...

Les dépenses d'investissement doivent s'élever pour 2020 à 1 732 857 € et être à l'équilibre avec les recettes d'investissement qui proviennent des emprunts, des subventions diverses, du fond de compensation de la TVA...

Le saviez-vous ?

L'État, avec ses dotations, est le premier contributeur au budget des collectivités locales. La Dotation Globale de Fonctionnement est la plus importante. Son calcul tient compte de la population de la commune, mais aussi de son potentiel fiscal, de la voirie ou encore du nombre d'enfants scolarisés... Cette dotation, recette importante pour les communes, est en baisse chaque année. Pour notre commune elle a baissé de 26,62% en 5 ans pour s'élever à 308 148€ en 2020.



La commune de Noyelles va rejoindre le dispositif participation citoyenne

Il s'agit d'une démarche participative, complémentaire de l'action de la police nationale et de la police municipale. Ce dispositif officiel simple, efficace et gratuit permet de lutter contre les actes de délinquances et les incivilités.
Cela s'inscrit pleinement dans la police de sécurité au quotidien.

La participation citoyenne encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Cela améliore l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Des référents citoyens sont choisis par le Maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la police municipale ou la gendarmerie.

Volontaires, disponibles et bénévoles, ils alertent la police nationale ou municipale de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ils relaient les conseils et messages de prévention de la police nationale ou municipale auprès des autres habitants du quartier.

Des citoyens référents sont actuellement contactés par la municipalité. En aucun cas ils ne doivent procéder eux-mêmes à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.



25 ans de fidélité !

Géraldine Bouchend'homme, ce nom ne vous dit peut-être pas grand-chose, pourtant son visage nous est tous familier. La seule et unique coiffeuse exerçant sur notre commune fête cette année, sa vingt-cinquième année de présence sur Noyelles.

C'est donc il y a un peu plus d'un quart de siècle que Géraldine rencontra Dolorès Hernout, alors adjointe au Maire de notre village, au salon de coiffure de Leclerc Noeux-les-Mines. Celle-ci lui donna l'idée de venir et l'aida à s'installer à Noyelles.

C'est ainsi que l'histoire entre Géraldine et notre village débuta.

« Il y a eu des hauts et des bas en 25 ans » nous confie-t-elle, *« mais j'aime l'esprit village qui continue de régner sur la commune »*,
de nombreuses clientes lui sont fidèles depuis ses débuts

« On s'attache forcément à certains clients ; quand, d'un jour à l'autre, on apprend qu'ils sont partis... c'est toujours beaucoup d'émotions !! »
nous confie-t-elle, émue.

Originaire de l'hesdinois, Géraldine aime sa *« petite vie tranquille ici »*. Elle regrette simplement que depuis 25 ans, la municipalité n'ait pas souhaité mettre plus en lumière les quelques commerces de la commune... *« On avait l'impression de ne jamais être mis en valeur... »*. D'ailleurs, ce sujet est l'un des premiers réalisés sur elle et son salon. Mieux vaut tard que jamais !

Elle avoue aussi n'être
« pas du genre à se mettre en avant »,
« dans mon salon, j'ai ma dose de sociabilité ; quand je rentre à la maison, je profite de ma famille et c'est bien comme ça ».

Sa clientèle se compose principalement de noyellois, mais pas que.

« De toute façon, je travaille seule, je ne peux pas accueillir tous les habitants »
ironise-t-elle. Géraldine a passé plus de 15 ans dans son ancien salon et depuis 10 ans, elle occupe le local de l'ancien café, face à l'église.

« Ici, j'ai beaucoup plus d'espace et de confort pour ma clientèle qu'auparavant, c'est aussi ça l'évolution ».

Géraldine a d'ailleurs créé un espace UV, et elle suit généralement des formations dans ce domaine.

L'histoire entre le salon « Style et Créations» et les noyellois s'écrit depuis 25 ans déjà, espérons qu'elle dure encore longtemps ...

Etienne Iozzelli



SOLIDARITÉ, maître mot

L'équipe municipale, fraîchement élue, n'est pas restée les bras croisés lors de cette période si particulière, qui a suivi l'élection du 15 mars.

Aussitôt le confinement déclaré, les membres de l'équipe « Noyelles 2020 avec vous et pour vous » ont souhaité apporter leur pierre à l'édifice en menant certaines actions.

Dans un premier temps, une action de solidarité a été menée concernant les courses alimentaires portées à nos concitoyens les plus fragiles, qui ne pouvaient se déplacer.

Ensuite, le ramassage des déchets verts dans tout le village fut mené par plusieurs élus accompagnés de jeunes bénévoles

Deux collectes ont eu lieu, fin avril et début mai, jusqu'à la reprise de l'activité par l'agglomération. Au cours de ces deux journées, notons que les équipes constituées en ont profité pour nettoyer les containers à verres de la commune.

Soulignons aussi que durant cette période de pandémie, plusieurs centaines de masques ont été confectionnés par des membres de la majorité municipale et distribués gratuitement via le café-tabac Le Gottran.

Enfin, durant ces deux mois de confinement, une boîte mail était ouverte pour toutes les interrogations et suggestions de la population.

Solidarité, était bel et bien le maître mot de ce début de mandat …

Etienne Iozzelli





Des initiatives privées, initiées par des noyellois ont montré que la solidarité a primé pendant cette période particulière de confinement. Créations de visières transparentes, musique dans les rues pour saluer la mobilisation du personnel soignant, enseignement à distance, entraides en tous genres montrent la solidarité qui lie les habitants de notre petite commune.

Le banquet des aînés servi à domicile !

Il aura bien fallu s'adapter, la nouvelle équipe municipale ne pouvait pas envisager de réunir les seniors à la salle Europa pour le banquet des aînés. Défi relevé avec succès par M^me^ Ricq, le conseil municipal, les membres du CCAS et du comité des fêtes.

Crise sanitaire oblige, l'organisation de ce banquet offert par le CCAS aux noyellois de 63 ans et plus devait être exceptionnelle.

L'implication de tous les acteurs a permis de proposer un repas de grande qualité offert à domicile à 352 noyellois. Répartis en quatre équipes de distribution les membres du CCAS, du comité des fêtes et du Conseil municipal ont servi dès 10h les plateaux repas à des noyellois ravis !

Chacun a pu apprécier la qualité du repas préparé avec soin par le traiteur Depret de Noeux-les-Mines et la rose offerte par la fleuriste Histoire de famille de Vermelles a ravi ces dames.

Le but premier est atteint, offrir un moment de partage et de joie aux seniors de la commune, plus que jamais isolés par la crise sanitaire que nous traversons.











Le CCAS invite une nouvelle fois les personnes isolées (ou leurs proches) à se faire connaître en mairie afin d'apparaître sur le registre des personnes vulnérables constitué en mairie. Elles pourront ainsi être contactées par le CCAS en cas de maladie, grand froid ou canicule.

MAIRIE

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 38 38
Fax. : 03 21 61 38 39
www.noyelleslesvermelles.fr
mairie@noyelleslesvermelles.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h

➲Direction générale

Mme Hannot Anne-Sophie
Tél : 03 21 61 38 38

➲Police municipale

M. Jean-Marie DEROLLEZ
Tél. : 03 21 61 38 43

➲Numéro incivilité

06 02 57 50 63
En dehors des heures d'ouverture de la mairie.

➲Services Techniques

M. Jean-François BOS
Tél. : 03 21 61 38 40

➲Multi-accueil "L'Orée du Jour"

Mme Delva - Rue des Champs
Tél. : 03 21 26 64 30

➲Garderie périscolaire et accueils de loisirs "Au rendez-vous des mômes"

Mme Bridoux - Rue F. Thorel de 17h à 19h
Tél. : 03 21 25 77 38

➲Bibliothèque

Maison des Associations (étage)
• Mercredi et vendredi de 15h à 17h
• Samedi de 10h à 12h

➲CCAS

En mairie, RDV au 03 21 61 38 38

➲Permanence des élus sur RDV à prendre au 03 21 61 38 38

Bruno TRACHÉ, Maire
sur rendez-vous

Philippe BOULERT
1er adjoint en charge des finances, des ressources humaines et de l'urbanisme
le vendredi de 17h à 19h sur rendez-vous

Marie-France BOCQUET
2ème adjointe en charge de l'enseignement, de la jeunesse et de la petite enfance
le mercredi de 14h à 15h et le samedi matin sur rendez-vous

Jean-Pierre COMPAGNON
Conseiller délégué en charge des travaux, du cadre de vie et de l'environnement
le jeudi sur rendez-vous

Mikaël DUBOIS
Conseiller délégué en charge de la sécurité et de la tranquillité publique
le lundi de 18h à 19h sur RDV

Sandra RICQ
Conseillère déléguée en charge du suivi des appels d'offres, du handicap et de l'intergénérationnel
reçoit sur rendez-vous

Émilie LEFEBVRE
Conseillère déléguée en charge des festivités, des cérémonies et de la culture
les mardis et mercredis de 18h à 19h sur rendez-vous

Dominique DUBOIS
Conseiller délégué en charge du sport et des relations avec les associations
reçoit sur rendez-vous

Frédéric DUVAL
Conseiller délégué en charge de la communication et du numérique
reçoit sur rendez-vous après 18h

Etat Civil

Janvier
à septembre 2020

Naissances

Mila LAMIAUX le 04 JANVIER 2020
Lina BERDIN le 04 JANVIER 202
Louise LECOLINET le 06 JANVIER 2020
Simon PONTHOIS le 07 FEVRIER 2020
Marin WAROQUET le 10 MARS 2020
Nina MAGNIEN le 19 MARS 2020
Liham LOGEZ le 23 MARS 2020
Antoine KOZAK le 07 AVRIL 2020
Louis SIENACK le 14 AVRIL 2020
Antoine SION le 13 AVRIL 2020
Julianna VASSEUR le 16 MAI 2020
Emma KRASOVSKYY le 06 JUIN 2020
Jayden DEGROS LEFEBVRE le 04 JUIN 2020
Clément OGEZ le 11 JUIN 2020
Jean MOREL le 25 JUIN 2020
Arthur CANDEAGO le 14 AOUT 2020
Noémie QUIGNON le 09 septembre 2020

Mariages

Mélanie GIERAK et Jean-Claude DUMOULIN
le 11 JANVIER 2020

Décès

Christiane GENITEAU le 14 FEVRIER 2020
Alberte LALLART le 16 FEVRIER 2020
Daniel MORTREUX le 19 FEVRIER 2020
Paulette ROUSERE le 07 MARS 2020
André FIEVET le 04 MARS 2020
Monique TISON le 15 MARS 2020
Alfreda DEFACHELLES le 27 AVRIL 2020
Berthe DUBUSSE le 20 MAI 2020
Maurice AZALOT le 23 MAI 2020
Georgine CRIQUELION le 16 MAI 2020
Michèle ROYER le 08 JUILLET 2020
Geneviève DEROITE le 24 JUIN 2020
Gilda BOURGEOIS le 16 JUILLET 2020
Adrienne DUPONT le 02 AOUT 2020
Roger HUART le 20 AOUT 2020
Roger DERETZ le 05 SEPTEMBRE 2020


« Votre réussite dépend de la qualité de votre formation »
Ouverture pour code et inscription :
mercredi 14h à 18h
vendredi 18h à 19h
Samedi 14h à 16h
NOUVEAU À
NOYELLES
-les-Vermelles
Ouverture
le 01/10/2020
Réjane
AUTO-ÉCOLE
www.auto-ecole-rejane.fr
Rejane Hecquet